PRIX EGALITE FEMMES-HOMMES

Iekaterina CHTCHEPKINA

REGLEMENT

L'ambassade de France et l'Institut français de Russie lancent cette année un prix pour l'égalité femmes-hommes, qui récompensera les initiatives, les actions et les projets en faveur de l'égalité femmes-hommes en Russie.

Ce concours se place sous la figure tutélaire de Iekaterina Chtchepkina, historienne, ancienne élève de la Sorbonne et du Collège de France, et militante pour les droits des femmes en Russie.

La lauréate remportera la possibilité d'effectuer une formation courte en France ou une visite d'études, qui sera coconstruite avec l'Institut français de Russie en fonction des besoins du projet.
Les candidates au « Prix de l'égalité femmes-hommes » s'engagent à respecter les règles du concours suivantes et à se conformer aux décisions des organisateurs.

1/ Organisation

Le concours est organisé par l'ambassade de France en Russie et l'Institut français de Russie. La phase de candidature est ouverte du 15 septembre au 15 novembre 2026.

Cinq candidates seront présélectionnées pour participer à la phase finale du concours sur la base de la qualité des propositions de projets, par l'ambassade de France et un conseil indépendant de personnalités engagées en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'entrepreneuriat féminin.

La phase finale du concours se déroulera au début du mois de décembre 2026 devant un jury.

2/ Jury

Le jury sera composé de l'ambassadeur de France en Russie ou de son représentant et de personnalités russes éminentes engagées en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'entrepreneuriat féminin.

3/ Éligibilité

Seules les candidatures complètes soumises avant la date limite (15 novembre 2026) seront prises en compte. Chaque participante déclare avoir lu et accepté les règles du concours. Chaque candidate présentera un projet en cours (voir point 4) sur lequel le jury fondera sa décision.
Les candidates devront posséder un niveau de français et/ou d'anglais de niveau B2 ou équivalent.

4/ Projet

Chaque candidate est invitée à présenter un projet qu'elle a initié et dont elle est la cheffe de projet, ou envisage d'initier. Le projet soumis par la candidate doit correspondre à une initiative concrète, portant sur l'un des thèmes suivants :

- Promouvoir le leadership féminin : soutenir la participation citoyenne et politique des femmes et favoriser leur représentation dans toutes les sphères de la société ;
- Agir pour l'indépendance économique des femmes et l'entrepreneuriat féminin ;

- Lutter contre les violences faites aux femmes et les inégalités sociales entre femmes et hommes ;
- Contribuer à la déconstruction des stéréotypes féminins ;
- Promouvoir les femmes créatives : soutien apporté aux artistes féminines, telles que les réalisatrices, les créatrices de mode, les architectes, etc.
- Promouvoir le rôle des femmes dans la résolution des conflits et les processus de consolidation de la paix ;

5/ Modalités de participation

Chaque candidate est invitée à soumettre un dossier de candidature comprenant les éléments suivants en russe ou en français :

- Un résumé de sa candidature ;
- Une lettre de motivation expliquant son intérêt pour le prix ;
- Une présentation écrite des actions menées et/ou du projet envisagé ou en cours (maximum deux pages + annexes sans limite de taille ni de format : photos, vidéos, dossier de presse, portfolio, etc.) ;
- La signature de l'attestation de la lecture et de l'acceptation des règles du concours, avec les précisions sur les modalités souhaitées de communication (voir point 8) ;
- Un curriculum vitae avec les coordonnées de la candidate.

Les candidatures masculines sont autorisées mais les dossiers féminins seront privilégiés au cours du processus de sélection, conformément à l'objectif de renforcement du leadership féminin du prix.

6/ Sélection

Le processus de sélection se déroulera en deux phases :

i) Les candidatures adressées à l'Institut français de Russie avant le 15 novembre seront examinées par l'Institut français de Russie et l'ambassade de France.

Cinq candidates seront sélectionnées parmi toutes les candidatures reçues avant la date limite. Elles seront invitées à présenter leur projet devant un jury au début du mois de décembre 2026.

ii) Les cinq candidates sélectionnées seront invitées à effectuer une présentation orale en français, en anglais ou en russe qui ne devra pas dépasser 10 minutes et sera suivie de questions posées par les membres du jury. La présentation pourra être illustrée par divers supports (photos, vidéos, présentations PowerPoint, etc.).

7/ Prix

Le prix décerné par le jury sera une formation, résidence ou un séjour d'études en France, à une période à définir avec la lauréate, d'une durée allant d'une semaine à un mois (voire plus en fonction du projet). L'ensemble des frais afférents à ce déplacement (billet d'avion, formation, per diem, frais de visa pour une personne) sera pris en charge par l'ambassade de France en Russie et l'Institut français de Russie.

8/ Communication

Sauf instruction contraire de la candidate, le nom de la lauréate du prix « Iekaterina Chtchepkina » sera publié sur le site et les réseaux sociaux de l'Institut français de Russie et de l'ambassade de France, et relayé auprès des médias russes et français.

En cas de non-consentement, l'ambassade de France et l'Institut français de Russie s'engagent à ne pas rendre public le nom de la lauréate et de ne pas communiquer sur le prix égalité femmes-hommes.

9/ Dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être complétées et envoyées au plus tard le 15 novembre 2026 à 12h, à l'adresse électronique suivante : (candidatures@ifrussie.ru).